

AUSSONNE

Actualités

AVRIL 2013 • BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Zoom sur *Les orientations budgétaires*

p. 3

Ecoles *Des changements à la rentrée*

p. 4-5





SOMMAIRE

	pages
Zoom sur	3-4
Finances publiques - La ville définit ses priorités	
Ecoles	4-7
Nouvelle classe, nouveau groupe... une rentrée toute en nouveauté	
Nouveau	8
Des jardins pour cultiver la solidarité	
Travaux	9
Aménagement paysager route de Seilh	
Social	10-11
Demandez le guide des services Les jobs d'été font le plein	
Services publics	12
Un engagement sans faille	
Citoyens à l'honneur	13
Henri Carite, meilleur apprenti régional Paul Ortholan, médaillé militaire	
Sécurité	14
Une initiative exemplaire	
Culture	15
Une troisième saison prometteuse	
Vie associative	16-17
Programme d'été riche et varié	
Expression libre	18
Adresses utiles	19
Les temps forts	20
Mille poussins au stade	

Chers(ères) Administrés(ées),

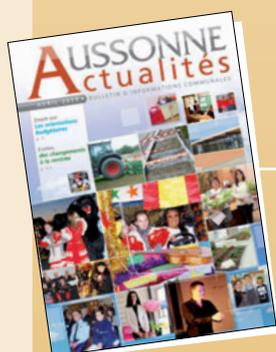
Enfin les beaux jours pointent leur nez et avec eux, des envies de fleurissement, de remue-ménage dans la maison mais aussi d'ouverture vers les autres, d'humanisme, de solidarité.

Et ainsi, quoi de mieux que les rencontres offertes par les rassemblements organisés par les bénévoles des associations locales et le service municipal de la Culture.

Alors laissons-nous aller vers les espaces publics qui sauront nous accueillir et répondre, selon les goûts de chacun, à nos attentes.

N'hésitez pas à consulter les programmes d'activités paraissant dans ce numéro et donnons-nous rendez-vous pour tous ces moments de convivialité.

Lysiane MAUREL
Maire d'Aussonne



Numéro gratuit

Graphiste :
ORSEAU Philippe
Tél. 06 20 68 09 10
www.orseau.com
Imprimeur :
IMPRIMERIE RELIEFDOC
Tél. 05 61 24 49 98



Orientations budgétaires

Le maintien d'un bon équilibre

En dépit de la crise, la commune fera face à ses engagements pour maintenir la qualité des services existants, poursuivre sa politique d'équipements publics et préparer l'avenir en protégeant au mieux le pouvoir d'achat des familles. C'est en ce sens qu'elle a fixé ses orientations budgétaires et ses priorités.

Les perspectives budgétaires d'une commune s'inscrivent dans un cadre plus élargi, celui des finances publiques. Pour 2013, la situation est claire : la loi de finances a confirmé **le gel des dotations** d'Etat versées aux collectivités locales. Et ce gel ne concerne pas que la seule année 2013. Elle sera suivie au plan national d'une baisse en 2014 et 2015.

Le conseil municipal a donc anticipé les difficultés qui vont de pair avec la faible progression prévisible des ressources. Il a aussi considéré que, touchées par ailleurs, les familles devaient être ménagées et ne pas porter à elles seules le poids de la crise.

Mais le Conseil Municipal ne peut pas ignorer la réalité : comme toutes les villes de l'agglomération, la commune a un devoir d'accueil de nouveaux habitants. Le Plan Local de l'Habitat a fixé cette évolution. Aussonne s'étend, le nombre de ses habitants croît chaque année, il faut donc pouvoir répondre, en équipement et en fonctionnement, aux contraintes liées à cette extension.

Le gel de la taxe d'habitation

Dans ce contexte, la ville dispose d'atouts tangibles : son taux d'endettement est en décroissance, sa santé financière bonne. C'est donc dans la droite ligne de cette ges-

tion maîtrisée que la commune s'oriente pour l'année 2013. Le Conseil municipal va notamment contenir les dépenses de fonctionnement, pour continuer à dégager des marges d'autofinancement. Malgré tout, Aussonne reste une des communes attachées à fournir aux administrés des services publics de qualité. Le poste « personnel » et la formation de celui-ci au bénéfice des Aussonnais augmente modérément, prenant en compte les avancements classiques de carrière des agents.

Au chapitre de l'investissement, la ville engagera de nouveaux gros chantiers. Le plus important restera celui de la rénovation de l'église dont le clocher est classé, avec une estimation à 740 000 €HT.

Parmi les autres efforts la plupart porteront sur le réseau routier et seront menés dans le cadre de la Métropole : enfouissement des réseaux, travaux d'assainissement pluvial, centre bourg route de Daux, réalisation de ronds points de sécurité route de Seilh, reprise des parkings de la lyonnaise, du tennis et du rugby. Des investissements sont également prévus en faveur du développement durable, comme la rénovation de l'éclairage public, route de la République au profit d'équipements moins gourmands en consommation. Débutée il y a une dizaine d'années, la politique de maintenance du patrimoine communal sera poursuivie. La

restauration des équipements associatifs est l'une des priorités de 2013 afin de permettre aux Aussonnais de pratiquer des loisirs dans de bonnes conditions. A noter aussi la mise en œuvre de jardins solidaires, un projet sur lequel un groupe de travail s'est penché depuis quelques mois (cf. p. 7)

Le vote du budget fixera les taux des taxes locales, mais d'ores et déjà, Lysiane Maurel, au nom du Conseil Municipal a émis le souhait de ne pas accentuer la pression fiscale pour les foyers dans ces périodes difficiles. Elle a donc préconisé le gel de la Taxe d'habitation.

Le budget a été adopté en conseil municipal le 09 avril, avec 8 319 100 euros pour la section de fonctionnement et 4 652 730 € pour la section des investissements.





Nouvelle classe, nouveau groupe scolaire, nouvelle procédure

Ouverture de classe, création de deux groupes scolaires, harmonisation des inscriptions... la rentrée scolaire 2013-2014 va de pair avec un lot de nouveautés. Elle s'est préparée très en amont pour faciliter les démarches des familles et répondre à l'accroissement des effectifs.

L'École Jules-Ferry comptera une classe élémentaire supplémentaire à la rentrée de septembre, L'ouverture a été actée par l'inspection d'académie pour faire face à l'arrivée de nouveaux petits Aussonnais. Dans ce contexte, le groupe scolaire Jules-Ferry aurait compté 22 classes à la rentrée. Pour maintenir une bonne gestion de la structure, la commune a choisi de créer, sur le même site, deux groupes scolaires, Jules-Ferry A et Jules-Ferry B, « C'est une première approche de la sectorisation qui se dessine » dit Jean-Jacques Zamboni, adjoint aux affaires scolaires. « C'est la recommandation faite par l'Inspection d'Académie dès lors qu'il existe plusieurs groupes scolaires. C'est plus cohérent ».



Priorité aux fratries

Le groupe Jules Ferry A sera doté d'une nouvelle direction ; l'ouverture de ce poste est officiellement accordée. Jules-Ferry A regroupera 6 classes : 2 classes de maternelle (petits-moyens-grands) et 4 classes élémentaires (2 CP et 2 CE1) soit un effectif approximatif de 160 enfants.

Le groupe Jules-Ferry B sera dirigé par Nathalie Badorc, directrice déjà en poste sur l'école et comprendra 16 classes élémentaires.

Pour affecter les élèves, unité familiale et unité géographique ont été privilégiées :

- En priorité, les fratries seront réunies sur un même groupe scolaire.
- Ont été affectés dans les classes maternelles de Jules-Ferry les enfants habitant dans la proximité de ce groupe scolaire pour les 60 élèves concernés.



Pour la rentrée 2013/2014, l'école Louise-Michel reste, pour l'instant, un groupe scolaire à vocation maternelle.

Les inscriptions et affectations dans les écoles communales sont de la responsabilité de la mairie, les admissions de la responsabilité de l'école. La ville s'est donc conformée à cette procédure. Cette année, les inscriptions scolaires se sont déroulées en avril à la mairie avant que les écoles ne procèdent aux admissions au mois de mai. Les familles avaient été avisées en amont.

Pour toute question complémentaire on contacte : Marie Jousseume - Directrice du Service Enfance-Jeunesse-Education - 05 62 13 47 20



Admissions en mai dans les écoles

L'affectation des enfants a été signifiée aux familles lors de l'inscription en mairie. Les admissions dans les écoles auront lieu :

Ecole maternelle Louise-Michel

Lundi 13 mai, mardi 14 mai, jeudi 16 mai, de 13 h 40 à 16 h 30, le vendredi 17 mai de 9 h à 12 h et de 13 h 40 à 16 h 30

A savoir :

L'admission concerne les enfants nés en 2008, 2009 et 2010

Pour éviter une trop longue attente, les parents peuvent réserver leur créneau d'inscription : un tableau est prévu à cet effet, dans l'entrée de l'école.

Les enfants déjà inscrits et qui restent dans l'école n'ont pas besoin d'être réinscrits.

Des documents doivent être obligatoirement présentés pour valider l'admission : livret de famille, justificatif de domicile à Aussonne, certificat de radiation

Ecole Jules-Ferry

L'admission à Jules Ferry (maternelle et élémentaire) - Lundi 13 mai, de 13 h à 16 h 30, mardi 14 mai de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, jeudi 16 mai, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi 17 mai, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h.

A savoir :

Ces permanences pour admission concernent :

- Les enfants scolarisés en grande section à l'école maternelle Louise-Michel et entrant en CP.
- Les enfants scolarisés dans une autre école et entrant en CP, CE1, CE2, CM1 ou CM2.
- Les enfants scolarisés en maternelle Louise-Michel et entrant en moyenne Section ou Grande Section.
- Les enfants devant entrer en petite section.

Les documents constitutifs du dossier, sont identiques à ceux de l'école Louise-Michel (cf. ci-dessus).



Députés juniors

Comme annoncé dans notre édition d'octobre, une classe de l'école élémentaire Jules-Ferry « planche » sur un texte de loi. La thématique choisie s'inscrit totalement dans l'actualité puisqu'elle concerne l'égalité filles/garçons. Et ils ont raison ! La question, en effet, ne se pose pas qu'à l'âge adulte. Elle est, depuis des siècles, enkystée dans les habitudes de la société. En quatre articles, les jeunes élèves de la classe, soutenus par leur enseignante Mlle Bez, proposent donc de réformer certaines procédures de manière « à contrôler l'égalité fille/garçon dans le domaine des jeux et jouets dans le commerce ». Si le projet de l'école est retenu à l'échelle de l'Académie, il sera mis en discussion à l'Assemblée nationale le samedi 8 juin lors du Parlement des Enfants. Il sera soutenu par Théo Le Gueric, choisi comme Député Junior ; Lucie Duvin sera sa suppléante. Dans ce cas, Théo serait reçu par Françoise Imbert à l'Assemblée nationale où, après sa participation en Commission le matin, il siègera l'après-midi à la place officielle 532 de la Députée, dans l'hémicycle.

Rythme scolaire

En 2008, la commune avait opté pour le maintien de la semaine de 4 jours et demi, articulant temps scolaire, aide personnalisée

et temps péri-scolaire. L'évolution des rythmes scolaires n'a donc pas pris le service Enfance Jeunesse Education de court. Par contre, un groupe de travail composé d'agents du service municipal Jeunesse-Enfance-Education, les équipes éducatives, l'IEN s'est mis en place pour affiner le programme et l'articulation des Activités Pédagogiques Complémentaires à mettre en œuvre dès la rentrée de septembre.

Caisse des écoles, partie prenante des projets

La Caisse des Ecoles apporte chaque année son soutien aux projets pédagogiques des écoles. Dans sa session d'avril 2013, elle a confirmé sa participation aux projets « lecture » des deux écoles et « classes découvertes » de l'école Jules-Ferry. Le projet lecture va concerner des classes de maternelle grande section jusqu'aux classes de CE1. Les classes découvertes concerneront des classes élémentaires (CP à CM2). Une aide financière sera apportée pour chaque enfant et une aide complémentaire sera accordée pour des familles en difficulté. Au total, la Caisse des Ecoles consacra 6 038 € pour soutenir ces actions pédagogiques.



Au collège, résister autrement

Le collège Germaine-Tillion est depuis longtemps engagé dans le concours de la Résistance et de nombreux collégiens ont réalisé des travaux importants sur cette période sombre de l'Histoire, au programme des classes de 3ème. Le collège peut s'enorgueillir d'avoir vu certains de ses jeunes primés à cette occasion. Cette année, l'équipe pédagogique a proposé une approche un peu différente, en apportant un éclairage sur la Retirada et les républicains espagnols. Chef de file du groupe musical El Comunero, Thomas Gimenez a le sens de la transmission : son répertoire retrace l'histoire de ces Espagnols « résistants » à la politique du Général Franco. Au cours de rencontres Thomas Gimenez a échangé sur cette autre période sombre de l'histoire européenne. En conclusion de ces discussions de fond, début avril, les musiciens d'El Comunero et les collégiens se retrouvaient à la salle des Fêtes pour un concert privé... un moment magique et unique.

Kermesse

Chaque année, l'Association des Parents d'Elèves (APE) marque d'un rendez-vous festif l'approche des vacances scolaires. Cette année, avec l'accroissement du nombre d'élèves et de classes, on voit forcément les choses en plus grand. Les enfants, les familles et les amis des deux écoles se retrouveront sur l'esplanade des Fêtes pour une grande kermesse qui aura lieu le 8 juin de 10 h à 12 h 30. Les Aussonnais sont invités à venir nombreux.



Enfance-Jeunesse-Education

Relais d'Assistants Maternelles

**Les ateliers collectifs du RAM
connaissent une fréquentation
assidue des Assistants
Maternelle et des bambins.**

La structure coordonnée et animée par Julie Moulis avec le soutien de Sandrine Lamothe pendant les temps collectifs, a été pensée et voulue comme un lieu ressources pour les assistantes maternelles comme pour les enfants. Avec le RAM, la ville élargit la gamme des offres de service rendus aux parents. En complément des structures collectives municipales ou associatives, 64 « AsMat », sont agréées et accueillent au total 176 enfants. La création du RAM, en 2006, leur a permis de profiter, ponctuellement, de supports éducatifs et de bénéficier de l'accompagnement pédagogique de pro-

fessionnelles de la petite enfance. Pendant ces ateliers, les enfants viennent jouer en toute sécurité dans des locaux de grande qualité. Et ils en redemandent ! La ville vient de faire un effort supplémentaire pour répondre à cette demande : depuis l'ouverture du RAM, dans ses locaux de Prunel, des ateliers étaient organisés trois fois par semaine.

Un atelier supplémentaire vient d'être ouvert le 1er février. Désormais, enfants et assistantes maternelles peuvent se retrouver en deux groupes, sur inscription, les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin. Huit assistantes maternelles au maximum se retrouvent par groupe avec les enfants qui leur sont confiés pour profiter de l'environnement et des équipements pédagogiques...

**RAM
Julie Moulis - Sandrine Lamothe
Allée Jules Védrières
Quartier de Prunel
Plus d'infos 05.34.52.03.65**



Les élus juniors à l'Élysée



C'est une première ! Les jeunes élus aussonnais visiteront le palais de l'Élysée lors de leur prochaine « montée » à Paris, fin juin. Un complément au programme qui a fait la joie des juniors.

Depuis sa création, le Conseil Municipal des enfants a inscrit deux volets dans son action. D'une part, il s'agit de s'impliquer dans la vie locale. C'est ainsi que trois CME successifs ont contribué à l'aboutissement du dossier du skate park ; tous ont aussi mené des actions de sensibilisation à la prévention routière et une prochaine est en train de se dessiner pour le mois de mai ! L'autre axe de travail des CME, c'est l'apprentissage à la vie citoyenne au travers des instances de la République.

A chaque renouvellement d'équipe, la visite des instances départementales ou régionales est programmée. Mais surtout, la constante, c'est « le voyage à Paris ».... Et pas uniquement pour le tourisme ! Reçus par les députés ou les sénateurs du secteur, les jeunes Aussonnais ont l'occasion, à travers la visite des locaux et la rencontre des élus de mieux prendre connaissance du rôle de l'Assemblée Nationale, du Sénat.... Pour la première fois, la demande émise auprès de l'Élysée a reçu une réponse favorable.

Dans un plan de route serré, le CME devrait arriver à Paris par train, le 24 juin. Après leur installation, les jeunes élus devraient se rendre au Palais de l'Élysée. Le 25 juin, ils visiteraient le Sénat et seraient attendus le 26 juin au matin par Françoise Imbert, députée, à l'Assemblée Nationale avant le retour dans la soirée, vers Toulouse.-Matabiau !

Cesu

Le Cesu (Chèque Emploi Service Universel) a fait son entrée dans les structures petite enfance et les accueils de loisirs maternels. Ce titre de paiement peut désormais être utilisé dans tous les services communaux pour le règlement de prestations concernant des enfants de moins de 6 ans.

Paiement par carte bancaire

La régie municipale vient d'être dotée d'un TPE, « Terminal de Paiement Electronique ». Les administrés peuvent se rendre en mairie pour payer directement par carte bancaire les prestations dues au titre des services périscolaires, crèches et CLAP's.

Cyber Base

Service communal, gratuit et ouvert à tous, le PIJ-Cyber base est ouvert les mardis et mercredis, de 10h à 13h et de 14h à 18h, les jeudis et vendredis de 14h à 18h ainsi qu'un Samedi par mois de 14h à 18h ou un mercredi soir par mois de 14h-20. La Cyber Base organise aussi des débats autour de thèmes d'actualité, comme les réseaux sociaux. Ces soirées sont ouvertes aux parents et aux jeunes. Un animateur joue le rôle d'informateur et de modérateur. Plus d'infos - 3 rue du Fort - ou www.aussonne.fr - Tél : 05.34.52.92.64

Ouvert/Fermé

Le service Enfance-Jeunesse-Education a fixé son calendrier d'été :

Structures Petite enfance

Les crèches de Prunel et de Prestillou, le Relais d'Assistantes Maternelles seront fermés du 5 au 30 août. Réouverture le 2 septembre

Accueils de loisirs

Les Accueils de Loisirs n'accueilleront pas les enfants du 28 août au 3 septembre. Les 28 et 29 août, les équipes procéderont au rangement du matériel. Le 30 août l'ensemble du service Enfance-Jeunesse-Education participera à la journée annuelle de formation. Le 2 septembre, sera consacrée à la pré-rentree des équipes d'animation. Le 3 septembre, jour de la rentrée scolaire, les accueils de loisirs seront opérationnels pour assurer leur service.

Ados

Le CLAP's (centre de loisirs pour adolescents) et le PIJ/Cyberbase seront fermés du 5 au 16 août. Réouverture le 17 août

Ecoles - Mercredis libérés

Les 15 mai, 5 et 26 juin seront les derniers mercredis libérés de l'année scolaire... et les derniers mercredis libérés, tout court. Les « mercredis libérés » disparaissent avec l'adoption des nouveaux rythmes scolaires. Concernant les vacances scolaires, la journée libérée le 8 novembre a été récupérée partiellement le 3 avril. L'autre demi-journée sera récupérée le mercredi après-midi 22 mai 2013.



Jardins solidaires

Un terrain pour cultiver du lien

C'est le printemps ! Le bon moment pour semer graines et projets. Longtemps rurale, la ville a grandi au cœur de champs et de cultures. Vaste domaine ou petit lopin, chaque famille avait son coin de terre. Avec la densification de l'agglomération, Aussonne s'est urbanisée et a vu s'installer des logements collectifs. Un groupe de travail s'est donc penché sur l'étude d'un espace qui pourrait permettre aux Aussonnais « sans terre », de goûter malgré tout aux joies du jardinage ! Les Aussonnais pourraient modestement, planter quelques légumes, quelques fleurs, voire même, s'ils ont la « main verte », réaliser leur production pour une consommation personnelle aussi, cela s'entend !

Maintenir « l'esprit terroir »

Les Aussonnais intéressés seront invités à se faire connaître auprès du CCAS. L'attribution se fera donc sur demande et selon certains critères, mais la moitié des

parcelles sera prioritairement, mise à disposition, des familles à revenus modestes. Pour favoriser la mixité sociale, un comité de pilotage veillera à une représentativité élargie de la population : famille avec enfants, aînés, célibataires, personnes handicapées...

Retour aux champs : sur la terre, nos aïeux ne cultivaient pas que des plantes. D'un terrain à l'autre, on échangeait, on discutait, on se prêtait conseil et matériel. A moindre échelle, l'idée est aussi, à travers cet espace naturel, de créer du lien social, de rompre l'isolement. L'autre volet de ces jardins est celui de la sensibilisation au développement durable.

Propriétaire du terrain, la commune mettra à la disposition ces parcelles à cultiver. Elle en conservera une à vocation plus pédagogique et collective. Ainsi, des initiatives pourront être prises par les centres de loisirs, structures petite enfance, le tissu associatif... pour animer cette parcelle.

Le groupe de travail qui a étudié le projet a bénéficié du soutien du CAUE (Conseil Architecture, Urbanisme, Environnement)



qui planche sur le cadre technique de ces jardins. La délégation de gestion serait confiée au Lien Social via le CCAS. Un comité de pilotage composé d'élus, de membres de la société civile, de représentants des jardiniers... sera chargé de l'application du règlement intérieur qui sera adopté par les jardiniers.

C'est ce même règlement intérieur qui fixera les droits et devoirs de chacun. On sait toutefois que les jardiniers qui profiteront de ces jardins solidaires feront à leur tour œuvre de solidarité en offrant, chaque année, un panier de légumes à une association caritative. Selon l'avancée des études du projet, les travaux pourraient commencer à l'automne 2013.

Effet de serre > Jouez groupés !

Toulouse Métropole vient de lancer un défi, celui des "Familles à Energie Positive".

Ce défi se joue groupé ! L'objectif est de faire évoluer les gestes du quotidien pour lutter concrètement et efficacement contre les émissions à effet de serre. L'originalité de ce programme, c'est qu'il concerne un groupe : famille, bande de copains, habitants d'un même quartier... Et en groupe, c'est plus fun ! Le principe est simple : les équipes composées d'une dizaine de foyers se regroupent pour représenter leur quartier, leur famille, leur entreprise et relever le défi d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à l'année précédente.

Plus d'infos

<http://toulouse-metropole.familles-a-energie-positive.fr>

Téléphone : 05.67.69.69.09



Un nouveau giratoire aux Tournesols

Il est arrivé avec le printemps ! Mi-avril, les services techniques ont mis la dernière main à l'aménagement paysagé du giratoire implanté route de Seilh, à la sortie du lotissement des Tournesols. Le choix s'est porté sur un aménagement mixte : Au 2/3 minéral, le rond point associe paillis d'ardoise, paillis de schiste, dalle d'ardoise et boule de granit. La partie végétale est constituée d'un Ligustrum delavayanum, une variété de la famille des troènes, de pompons et de fleurs annuelles et vivaces. Cette association minéral/végétal présente à la fois l'avantage d'un bon équilibre esthétique et d'un entretien facilité. Cet aménagement s'est accompagné d'une opération



de nettoyage au niveau de la plate bande située sur le bas-côté à proximité du giratoire.

Le prochain aménagement prévu est celui du rond point route de Seilh au niveau du Carrefour market. Comme le nom du Centre Commercial l'indique ce giratoire constituera une des « Portes d'Aussonne » depuis la route de Grenade. Son aménagement global fait donc l'objet d'une étude. Le sapin en jauge au milieu du giratoire sera déplacé et replanté dans le complexe du foot.

En bref

Frelons

Sale temps pour le frelon ! Responsable de la destruction des colonies d'abeilles, il fait l'objet d'une chasse impitoyable depuis quelques années. La situation ne s'arrange pas : depuis janvier 2013, les ministères de l'agriculture et de l'écologie l'ont classé parmi les « dangers sanitaires de 2ème catégorie ». La lutte devrait donc s'intensifier. Si vous êtes envahis, inutile d'appeler les pompiers ; ils n'assurent plus ce service. Vous pouvez joindre une entreprise agréée qui interviendra pour détruire les nids.

Contacts :

Entreprise Rieux - 06 76 28 35 52.

On peut aussi trouver la liste complète de ces entreprises auprès de la Fredec Midi-Pyrénées - complexe agricole de Toulouse - à Castanet - 05 62 19 22 30 ou fredec@fredec-mp.com.

Collecte des encombrants

C'est un « service « plus » qu'offre la mairie à ses administrés. Le service de ramassage des encombrants est gratuit. Il est toutefois soumis à deux conditions. Il est réservé à l'enlèvement des objets non-transportables dans un véhicule personnel. D'autre part, l'enlèvement ne se fait que sur inscriptions auprès de la mairie.

Les services techniques qui procèdent à ces enlèvements ont établi, à l'avance, le calendrier des tournées pour l'année 2013. Les prochaines collectes auront lieu les 15 mai, 10 juillet, 11 septembre et 20 novembre. Inscriptions obligatoires à l'accueil de la mairie - 05 62 13 47 20.



Eglise

Vu de l'extérieur, rien ne bouge... pourtant, le dossier administratif avance dans le chantier de réhabilitation de l'Eglise. On sait que le classement du clocher nécessite des procédures et des agréments très particuliers, notamment la validation du projet par les Architectes des Bâtiments de France avant que ne puissent être réalisées les interventions nécessaires. Le maître d'œuvre est aujourd'hui désigné, il s'agit du cabinet d'architecture Barrué. Une consultation est lancée selon la procédure adaptée avec négociation, en application du code des marchés publics (cf article 28) pour la désignation des entreprises de travaux.

Dans le même temps, la commune a adressé une demande de subvention aux instances concernées : conseil général, conseil régional et Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'aider à réaliser ces travaux.

Route de Daux

Sa condamnation momentanée pour travaux est une gêne : la route de Daux est un des axes les plus fréquentés du centre ville. Fin mai, le chantier devrait se terminer et rendre aux utilisateurs une voie urbanisée, liftée, pour une circulation améliorée, pour tous, véhicules, piétons, cyclistes.



Avenue de la République

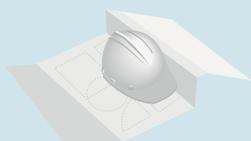
La reprise de l'éclairage public, avenue de la République répond à un souci de modernisation du réseau qui ira de pair avec des économies d'énergie. Programmés depuis quelques mois, les travaux devraient avoir lieu en tout début d'été.

Parkings

La commune a programmé la reprise et le réaménagement des parkings desservant les installations du Tennis, de la Boule Lyonnaise et du rugby. Cette opération sera mutualisée avec la maîtrise d'ouvrage Toulouse Métropole pour la partie voirie.

Cimetière et désherbage manuel

La commune s'est engagée dans le plan Plan Ecophyto 2018. Ce plan, élaboré par le Ministère de l'Agriculture vise à réduire l'usage des produits phytosanitaires au niveau national de 50 % d'ici 2018. Première mesure concrète : la commune a banni le désherbage pour l'entretien du cimetière. Désormais cette opération est réalisée manuellement par un agent communal.

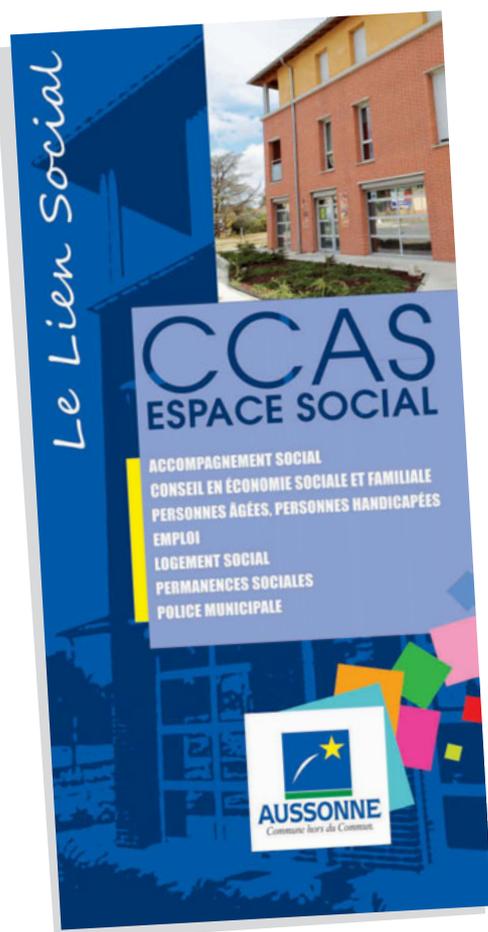


Lien Social

Aides aux familles

La crise est à la porte de chacun, mais pour certaines familles, le « reste à vivre » s'étiole devenant parfois un reste à survivre. Pour leur apporter aide et conseil technique, la commune a mis en place un service d'Aide Educative Budgétaire lors de l'ouverture du

Lien Social. Le temps affecté à ce soutien particulier vient d'être confirmé et accru. Depuis le 1er février, Julie Moulis Conseillère en Economie Sociale et Familiale, est affectée à mi-temps pour cet accompagnement des familles dans la gestion du quotidien.



Plan canicule

L'été est loin ? Mais il faut l'anticiper dès maintenant. Comme chaque année, le Lien Social prépare à son échelle le « Plan Canicule » qui, il faut le rappeler, peut être activé par la Préfecture par grande chaleur. Au plan local, un listing est constitué chaque année par inscription automatique des administrés âgés de plus de 75 ans. En cas de déclenchement du Plan Canicule pendant les mois de juillet et août, ces personnes seront plus particulièrement suivies et contactées régulièrement. Toutefois, le Lien Social se préoccupe aussi des Aussonnais âgés de moins de 75 ans, isolés, malades, fragilisés. Si tel est votre cas et si vous souhaitez être inscrit sur le listing des personnes suivies dans le cadre du **Plan Canicule, n'hésitez pas à contacter le Lien Social - 05 62 113 47 28**

Plaquette

Depuis son installation route de Merville, le Lien Social a pu regrouper l'ensemble des services sociaux mis à disposition des Aussonnais : Accompagnement social, Conseil en Economie Sociale et Familiale, Personnes âgées, Personnes Handicapées, Emploi, Logement Social, Permanences Sociales, Police Municipale... Une plaquette très actualisée recense tous ces services et les référents à joindre en cas de besoin. Cette plaquette est disponible au lien social, 200 route de Merville ou en mairie.

Logements sociaux

Comme de nombreuses communes de l'agglomération, Aussonne accuse un retard dans le nombre des logements sociaux dont elle dispose. Par la loi SRU de 2000, le taux obligatoire de logements sociaux avait été fixé à 20 % ; en 2012, il a été relevé à 25 % pour faire face à la crise du logement. La ville a, depuis une dizaine d'années, fait des efforts importants pour voir évoluer son parc, notamment grâce à l'aménagement

des quartiers de Prunel et de Prestillou. Le 6 mars, un nouveau programme de 22 logements sociaux était livré chemin de Lagassine. Avec cette dernière livraison le nombre des logements sociaux comptabilisés sur la ville est de 281, il devrait être de 540. Pour l'année 2013, ce déficit coûtera 43 500 euros de pénalités à la ville.

ABS

Mesure réglementaire incontournable, l'Analyse des Besoins Sociaux d'une ville permet de prévoir besoins, services, mesures, voire équipements à programmer en fonction des perspectives d'évolution d'une commune. Ce travail prospectif a été mené en intercommunalité dans l'ouest toulousain. Mais l'ABS n'est pas une simple photographie. Pour suivre l'état des lieux et rester en phase avec les réalités, une nouvelle commission vient de se mettre en route, toujours en intercommunalité.

Chantiers jeunes

Et de quatre. Pour la quatrième année le Lien Social, le CLAP's et les services communaux préparent, de manière transverse, l'organisation des Chantiers jeunes. En juillet, des ados profitent de leurs congés scolaires pour venir en aide à des aînés de la ville. Travaux simples de peintre, d'entretien du jardin, petit bricolage... hors champ concurrentiel les jeunes apportent un peu de leur énergie à ceux qui en ont moins... mais les seniors ont pour eux l'expérience et les conseils qu'ils peuvent prodiguer. En compensation, les jeunes se verront offrir quelques jours de vacances. Le calendrier des tâches et des réjouissances est en cours d'élaboration.

Médiation familiale

Les prochaines permanences d'information sur la médiation familiale auront lieu les 16 mai, 6 juin et 11 juillet de 14 h à 17 h, au lien social, 200 route de Merville



Emploi

Jobs d'été, une opération à succès



Pour la sixième année consécutive, le Point Information Jeunesse et le Relais-Emploi local organisaient la journée « Jobs d'Eté », une manifestation désormais bien identifiée sur Blagnac-Constellation. La mobilisation des jeunes majeurs -180 sont venus dont près de la moitié d'Aussonnais-n'a d'égale que l'énergie fournie par les services organisateurs qui se dépensent sans compter pour garnir les panneaux d'offres.

A la manœuvre, France Kieser et Vincent Touzet du PIJ et Christelle Ango du relais emploi, chevilles ouvrières de la journée ont aussi mis beaucoup de détermination à convaincre une dizaine d'employeurs, présents pour cette journée. A leur actif, une réussite totale et chiffrée : l'accueil et l'organisation ont obtenu un total satisfecit (100 % de satisfaits) de la part des visiteurs. Parmi les nouveautés de cette édition, la

présence d'un stand CVthèque et d'un atelier photo, la tenue d'une conférence sur une thématique très influente dans la demande d'emploi : « communiquer par son image ».

Les Relais-Emplois de tout Blagnac-Constellation apportaient également leur contribution à cette journée qui a répondu très clairement à l'attente des jeunes majeurs.

Carrefour de l'emploi

Toulouse Métropole organise la 5e édition du Carrefour de l'Emploi, les 16 et 17 mai au Parc des Expositions de Toulouse. Plus de 200 employeurs seront présents.

Commerces

Rêves de fleurs



Elle vient d'éclorre, au printemps, comme les fleurs qu'elle présente en extérieur ou en vitrine. La boutique « Rêve de fleurs » vient poser une touche colorée aux Portes d'Aussonne.

Véritable Aussonnaise, Carine Nangis est aussi authentique fleuriste, diplômée en la matière, une artisanne inscrite à la Chambre des Métiers... Dans son activité, elle veut être à l'écoute de ses clients. « J'ai toujours les fleurs comme les roses que l'on trouve classiquement partout. Mais j'envisage aussi de faire évoluer mes approvisionnements en fonction de la demande des clients », dit la jeune femme. Fleurs coupées, compositions traditionnelles, corbeilles,

couronnes de deuil, créations personnalisées, plantes printanières... Carine Nangis s'adapte aux souhaits, aux saisons et aux circonstances, avec, toujours, une touche de modernité. En complément, elle propose aussi des huiles de massage ou bougies parfumées. Et comme cette commerçante est une jeune femme de son temps, Carine Nangis peut recevoir les commandes via facebook, rêvesdefleurs.

Rêves de Fleurs - 105 allée Lucie-Aubrac

Les Portes d'Aussonne - La boutique est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30, le dimanche de 9h à 12h30. Tél 05 34 59 11 06

Creayn

Sa passion, c'est la création !

Depuis dix ans, elle le sait et elle expérimentait. Le premier déclic, Nathalie l'a eu avec les bijoux.

« J'ai commencé à apprendre à travers des lectures, puis les rencontres, les voyages, internet...J'aime avant tout l'idée d'un bijou ou d'un accessoire unique, différent, personnel » dit-elle. « J'adore le mélange des matières que je prends plaisir à apprendre à connaître, comme le métal, le verre, la céramique, l'argent, les pierres naturelles, le bois, le cuir..... ». L'autre matériau qui la passionne, c'est le textile, très présent dans sa vie d'enfant, un côté « chiffon » comme partage complice avec sa maman ... « tout naturellement, petite je faisais moi-même mes propres retouches sur mes vêtements ».

Du perso au pro, il n'y avait qu'un pas à franchir ; c'est fait ! Avec Creayn, Nathalie vient de lancer fin mars sa petite entreprise. Pour le côté pratique, elle a entièrement aménagé une pièce de sa maison en atelier « prêt à recevoir » pour montrer ses collections, définir les choix, faire des essayages...

Aujourd'hui, elle crée donc des bijoux, colliers, broches... des sacs, qui sont comme ses bijoux, des pièces uniques. Elle offre aussi un service de retouches couture comme les ourlets, pose de fermetures éclairs, pinces, ajustement taille...

Mais Nathalie peut aussi créer des parures ou accessoires plus personnalisés pour des événements particuliers, mariages, baptêmes, anniversaires...

On contacte creayn via

- Le portable : 06 64 39 74 04
- Le blog : creayn.canalblog.com
- Le mail : creayn@hotmail.fr





Informatique,

► **une vision... nette du net**

Attachée à la qualité du service public, la commune travaille à cultiver l'esprit de corps et le professionnalisme de chacun de ses agents envers les administrés. Le 31 janvier, Lysiane Maurel, maire, ses adjoints, Gilles Sales, Directeur Général des Services, réunissaient l'ensemble des agents communaux pour une Assemblée Générale qui tenait lieu de séance d'information. A l'ordre du jour, les agents qui animent chaque jour les services au bénéfice des administrés trouvaient inscrits quelques points importants, comme la présentation du « livret d'accueil », véritable document ressource pour les fonctionnaires territoriaux aussonnais. Ce livret d'accueil qui leur était remis, fait l'état des lieux de la commune, de ses installations, de l'organigramme des services, mais aussi, plus généralement de la Fonction Publique Territoriale, de son environnement, de son sens aussi. Ce digest d'une vingtaine de pages, rappelle les droits et les devoirs de chacun et fait de ces informations une base commune à l'ensemble du personnel. Mais la gestion des services communaux

évolue, se modernise. Et les pratiques en lien avec les nouveaux outils étaient aussi à l'ordre du jour. Face au développement de l'e-administration, Fély Andrianantoandro, responsable informatique et Gilles Sales présentaient aux équipes la Charte de bon usage des ressources informatiques et de télécommunications : virus, respect de la confidentialité, utilisation professionnelle... Ce « Code de bonne conduite » est lui aussi un texte rassembleur puisqu'applicable quel que soit le service. Dans le respect de la législation, ce texte est aussi fédérateur : droits et devoirs sont définis de manière uniforme pour l'ensemble des services publics. Tout au long de cette séance de formation un peu particulière, Lysiane Maurel et Gilles Sales ont appelé au « sens de la responsabilité » un message visiblement entendu par les agents territoriaux fortement mobilisés au service de leur commune. Leur présence effective et la grande écoute jusqu'à une heure avancée de la soirée en était une preuve.



Des agents médaillés

Largement consacrée à l'information, cette Assemblée Générale était suivie par la remise de distinctions à deux agents communaux. La Fonction Publique n'oublie pas en effet, ceux qui la servent le plus souvent dans la discrétion des tâches quotidiennes. Pour leurs années de dévouement et de service, Martine Saez et Myriam Bocquet se voyaient remettre la médaille d'honneur régionale départementale et communale, Grade Or.

Une évaluation des risques professionnels

La commune s'est aussi engagée dans une démarche d'évaluation des risques professionnels, avec le partenariat du Centre de Gestion de la Haute Garonne. Cette évaluation est une obligation imposée par le Code du Travail. Son objectif est de détecter les risques auxquels sont exposés les agents. Le but est de proposer des mesures de prévention qui permettront de réduire les risques et d'améliorer les conditions de travail. Cette évaluation sera réactualisée chaque année.



Henri Carite Meilleur Apprenti boucher régional

Le début d'année a été chargé pour Henri Carite, élève à l'Ecole Supérieure des Métiers de Muret.

Le 4 février, il remportait le titre de Meilleur Ouvrier de France au concours départemental, le 4 mars, il décrochait celui de Meilleur

Ouvrier de France au concours régional. Le 8 avril, il brigait le titre envié de « Meilleur Apprenti de France » en catégorie boucher. Face à la rude concurrence nationale.

A la Corne d'Or où Henri poursuit sa deuxième année d'apprentissage, Yves et Michèle Balondrade ne sont pas autrement surpris : « Il a le désir d'apprendre, de bien faire. Visiblement, il a des dispo-

sitions pour le métier », dit Yves Balondrade. La raison est peut-être à chercher du côté de l'atavisme : « Mon grand-père était maquignon », dit le jeune apprenti. Sensibilisé aux métiers de bouche, Henri Carite a donc décidé d'en faire profession. A Aussonne, il a trouvé le terrain de formation idéal. De son « patron », Yves, il dit spontanément : « il est au top ! Il sait partager le métier, donner l'envie d'apprendre ». A la Corne d'Or, il a acquis d'excellentes bases pour satisfaire aux épreuves : désossage, préparation de rôtis, de paupiettes, décor de viande... « Que du travail au couteau » remarque Yves Balondrade. Quant au concours : « je n'étais pas obligé, bien sûr, mais ça me tenait à cœur de voir si j'avais l'esprit compétiteur », dit Henri Carite. Et cet esprit, il l'a gardé jusqu'au bout d'une finale très relevée qu'il a terminée à la 11ème place. « Il s'est accroché et a fait un très beau travail », confirme Yves Balondrade. Pour Henri, il restera donc un savoir-faire optimisé par ces épreuves, un excellent souvenir et deux beaux titres à inscrire sur son CV.

Anciens Combattants

Paul Ortholan Valeur Militaire



La cérémonie commémorative du « Cessez-le-Feu en Algérie » regroupait au pied du Monument aux Morts élus, représentants d'associations et membres de la FNACA qui orchestraient la manifestation. Après la lecture du Manifeste national, Claude Delmas laissait la parole à Gérard Gros qui communiquait aux participants le message de Kader Arif, Ministre des Anciens Combattants. Enfin, Jean-Claude Bergerou, président de la Fnaca, donnait lecture du message de la Fédération des Anciens Combattants. Il disait l'importance toute particulière que la Fnaca locale attachait à cette commémoration, aujourd'hui officiellement installée dans le calendrier et organisée à la mémoire de tous ceux qui ont, sur le terrain, engagé leur jeunesse et leurs forces, voire leur vie.

Parmi ceux qui se sont engagés, Paul Ortholan était particulièrement honoré en ce 19 mars. Il se voyait remettre par M. Aiolasit, la médaille Valeur Militaire avec étoile de bronze, une distinction instituée en 1956 et qui récompensait ainsi le courage et le mérite dont il avait fait preuve au cours de ces tristes années.

Sports et bénévolat

A l'occasion de la Journée de la Femme, le District de Football Haute Garonne Midi-Toulousain récompensait les dirigeantes émérites. Parmi elles, le District a mis à l'honneur l'une des dirigeantes de l'Etoile Aussonnais, Monique Gonzalez licenciée à l'Etoile Aussonnaise depuis 1985 et membre du Comité Directeur depuis 1993 au poste de trésorière.

En bref

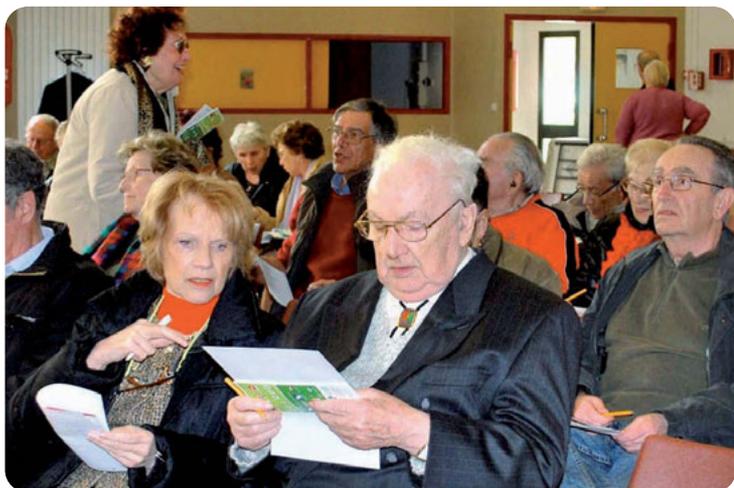
Délégués Défenseur des Droits

Créée en 2011, la charge de « Défenseur des Droits » regroupe la mission du Médiateur de la République, du Défenseur des Droits des Enfants et de la Halde (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité). Le Défenseur des droits est chargé d'améliorer les relations entre le citoyen, l'administration et les services publics notamment par la médiation. En cas de réclamation, il peut être saisi directement et gratuitement. Pour plus de proximité, sur le territoire national, il est représenté par 450 délégués. Ces délégués sont habilités à recevoir les réclamations et peuvent répondre aux demandes des citoyens dans le cadre de permanence organisées régulièrement. Pour l'ouest toulousain, la permanence la plus proche se tient les lundis et jeudis matin à la Maison de la Justice et du Droit 7 rue Paul-Valéry à Tournefeuille. Tél - 05 61 78 69 18 ou sur : <http://www.defenseurdesdroits.fr/contacter-votre-delegue/trouver-votre-delegue>

Conciliateur de Justice

Le conciliateur de justice a pour mission de trouver une solution amiable entre deux parties qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il intervient, uniquement avec l'accord des deux parties sur divers problèmes : voisinage, différends entre propriétaires et locataires, impayés, malfaçons de travaux... Nommé par le premier président de la cour d'appel, il est bénévole. Les citoyens peuvent le rencontrer lors de permanences. Depuis le 1er février, le conciliateur de justice Robert Oliet, tient ses permanences :

- le 2ème vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie d'Aussonne
Contacts - 05.62.13.47.20 - 06.69.40.63.58 - Robert.oliet@yahoo.fr
- les 1er, 3ème et 5ème vendredis de chaque mois au Centre communal d'Action Sociale - Espace Chiomento, 17 avenue Lazare Carnot à Grenade - Contacts - 05.61.82.57.66



Les seniors révisent le permis !



C'est à Aussonne que la gendarmerie et la police municipale ont mené à quatre mains une première opération de prévention de proximité. Contactées par Serge Barbiero, président du Club de la Gaîté et son bureau, les forces de gendarmerie et les policiers municipaux présentaient le 8 avril un programme spécialement conçu pour les seniors et largement ouvert au public. Au programme, révision du Code de la Route et rappel des règles élémentaires de sécurité pour les aînés ! Cette opération pilote a été enregistrée et diffusée par France 2.

Avec Philippe Falcou, policier municipal, feuille blanche et crayon en main, les participants ont révisé leurs classiques : code de la route, nouvelle signalisation, santé au volant... Studieux, le public a ensuite été invité à un quizz... En seconde partie, Jean-Michel Dulout, commandant la Brigade de Beauzelle-Blagnac Constellation et son équipe, rappelaient quelques notions de base pour éviter, au maximum, cambriolages, agressions... Plus que jamais, il redisait combien le proverbial « prudence est mère de sûreté » était frappé au coin du bon sens. Fermer portes et huisseries, ne pas faire entrer d'inconnus, prévenir ses voisins en cas d'absence... sont autant de recommandations simples et basiques à respecter au quotidien.

Plus que jamais, il redisait combien le proverbial « prudence est mère de sûreté » était frappé au coin du bon sens. Fermer portes et huisseries, ne pas faire entrer d'inconnus, prévenir ses voisins en cas d'absence... sont autant de recommandations simples et basiques à respecter au quotidien.



Ecoles Permis piéton

On n'est jamais mieux protégé que par soi-même. C'est le principe même du "Permis Piéton pour les enfants". Créé en 2006, il n'est pas obligatoire pour circuler, mais il est bien utile pour éviter les dangers. Avec le soutien de la police municipale et de la gendarmerie, l'école Jules-Ferry a accueilli, mi-avril l'édition 2013. Par des mises en situation et un jeu de questions-réponses, le « Permis Piéton pour les enfants » enseigne au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.

Un état des lieux positif

Chaque année, en février, la gendarmerie de Beauzelle-Blagnac Constellation fait parler les chiffres. Pour son premier bilan à la tête de la brigade, le lieutenant Dulout pouvait être satisfait. Les chiffres de 2011 (1069 faits de délinquance) étaient nettement revus à la baisse pour 2012 (979). Pour autant, la vigilance reste de mise et les gendarmes restent attentifs. Ils vont même se mettre au VTT pour assurer une présence forte « toute zone ». Autre source de satisfaction, la baisse du nombre d'accidents de la circulation pour 2012 et leur moindre gravité : aucun accident mortel n'a été déploré. Et la brigade ne relâchera pas son attention. Le lieutenant Dulout et ses hommes vont renforcer la surveillance de la route sans pour autant délaissé les autres volets de leur action en particulier la surveillance du territoire, Ils vont aussi poursuivre le travail de terrain en communiquant, sur toutes les actions au bénéfice de la sécurité : opérations tranquillité vacances, voisins vigilants, tranquillité seniors...



Une belle saison

Il faut laisser du temps au temps. Cette troisième saison culturelle récolte les fruits qu'elle a semés ces dernières années. Aussonne a des atouts : une salle des Fêtes centrale, des parkings de proximité et des prix attractifs qui facilitent l'accès à des spectacles de qualité. Ce premier trimestre a été, en ce sens, très encourageant pour la commission culture.



Avec « Oui et... », le théâtre d'improvisation a connu de beaux jours et un public très convaincu de collégiens a grandement donné la réplique à Aurélien Zolli et Albin Warette. Cette complicité entre salle et scène a rajouté du bonheur au talent des deux comédiens et mis en lumière l'aisance naturelle des deux artistes dans le périlleux exercice de l'improvisation. « Oui et... » à quand la prochaine ?

Dans un genre différent, Les Mâles au chœur, groupe vocal d'hommes ou le groupe vocal A croche Chœur ont montré l'engouement des Aussonnais pour ce type de soirées musicales. Sur la base d'un répertoire polyphonique pour les uns, de chants profanes ou sacrés pour les autres, ils ont posé les bases d'un véritable échange autour de la culture avec les Aussonnais : « Un véritable enchantement », disait le public, tota-

lement conquis, après le deuxième rappel pour l'un comme pour l'autre groupe. Mais la saison se poursuit. D'autres rendez-vous sont encore au programme. D'autre part, on sait déjà qu'une 4ème saison est en préparation !

A venir, expo et théâtre !



Exposition - La peinture intuitive de Didier Da Ré
 Autodidacte, Didier Da Ré avoue « ne rien préméditer ». S'il se range parmi les « peintres intuitifs », c'est avec spontanéité, éclat et gourmandise qu'il pose ses couleurs éclatantes sur la toile. Il crée ainsi des œuvres fraîches, enthousiastes, énergiques qui ne peuvent pas laisser pas indifférent.

Théâtre - Le théâtre du Grimoire
 Par deux fois, avec l'Atelier de Grumberg et Tartuffe de Molière, les comédiens de la Compagnie du Grimoire ont régalé le public aussonnais. Nul doute que le Triomphe de l'Amour sera aussi celui de la troupe voisine de Saint-Jory qui compte, sous le costume d'acteur, Eric Abrial, une figure aussonnaise du secteur Jeunesse !

13 au 24 mai 2013
Expo des Œuvres de Didier DARE
 à la salle du conseil Municipal

31 mai 2013
« Le triomphe de l'amour »
 Compagnie du Grimoire
 à la salle des fêtes

Rétrospectives Gilbert Marquès

Gilbert Marquès a marqué la vie culturelle locale. Son extraordinaire vitalité, son sens de la création, son amour immodéré des mots en avaient fait l'un des piliers du Festival la Voix La Main. Son départ prématuré en 2011 n'a pas fait taire sa voix. Initiée, pensée et

discutée avec l'écrivain, une rétrospective de ses œuvres a prolongé le talent de Gilbert Marquès. Elle a été diffusée dans le cadre « Les Muses Galantes », sur Radio-Radio. Cette rétrospective a été gravée sur CD et permettra, dans un avenir proche, de réentendre toute ou partie de cette œuvre.



Foyer Rural

Les rendez-vous du printemps

Outre ses activités traditionnelles, le Foyer Rural sait ponctuer ses saisons de rendez-vous très suivis avec les Aussonnais.

A inscrire dans l'agenda :

En mai, la journée des pongistes

Discrète mais efficace, la section de tennis de table du Foyer Rural est aussi l'une des plus anciennes créées au sein du Foyer Rural. Elle compte près de 70 membres et se classe 15ème club formateur de la Haute Garonne. Engagés dans diverses compétitions individuelles ou par équipes, au niveau départemental comme au niveau régional, les pongistes locaux donnent chaque année rendez-vous au public pour un tournoi. Le 9 mai, toute la journée, les Aussonnais sont invités à aller nombreux à la Halle aux Sports.

En juin, le vide-grenier

Le traditionnel vide-grenier aura lieu le 2 juin ; comme chaque année, il va drainer dans le centre bourg de nombreux « marchands » d'un jour. Sous son aspect économique, appréciable en temps de crise, le vide-grenier revêt aussi chaque année un aspect festif : petits étals variés, parasols colorés, ambiance assurée... Vous pouvez vendre ou acheter. Cette année, la manifestation sera associée à une foire artisanale qui renforcera encore l'attractivité de ce rendez-vous.

Danse

La section danse du Foyer Rural donnera deux soirées de gala en fin d'année : le 24 juin à 21 h 30 à la Salle du Bascala à Bruguières et le 26 juin à 20 h 30 à la Salle des Fêtes de Mondonville.



Tennis Les féminines remportent le challenge Hermet



Compétition interclubs, réservée aux joueurs classés 4èmes séries, le challenge Emile-Hermet a vu s'aligner 51 équipes dames et 78 équipes messieurs pour son édition 2012. Chez les féminines, le Tennis Club Aussonnais alignait 8 de ses meilleures joueuses. Les finales se déroulaient au centre de Ligue de Balma où elles ont porté haut les couleurs du club. Coach, supporters et amis étaient venus nombreux soutenir l'équipe. Particulièrement en forme, les joueuses locales accédaient à la victoire, dès les simples, sans passer par la case match en double. Lors du challenge André-Laffont l'équipe féminine a atteint la demi-finale et l'équipe masculine s'est positionnée en finale.

Parcours fléché et coloré

Le bureau du TCA et David Setbon, professeur diplômé d'Etat mettent en place des tests « balles et raquettes » à l'école de tennis. Ces tests développés par la Fédération jalonnent le parcours d'apprentissage des petits tennismen. La couleur des balles et des raquettes symbolise le niveau. Rouge, orange, vert... c'est basique, mais efficace pour se situer et évoluer. Ces mentions seront portées au « passeport » remis à chaque enfant. Les tests démarrent en avril.

Stages de tennis

A chaque période de vacances scolaires, des stages de tennis pour adultes et enfants sont organisés et encadrés par David Setbon, professeur breveté d'Etat. La session comprend des cours d'1h30 dispensés pendant cinq jours et favorise une progression plus rapide.

**Plus d'infos 06 60 23 29 16
bisonset@hotmail.com**

BELOTE ET SCRABBLE



Mme BOUISSOU, M. BARBIERO ET M. DOUCY président
des clubs des aînés de Lespinasse,

Club de la Gaité Tout un programme



De la gaité, le club n'a pas que le nom. Pour preuve, le 17 mars les adhérents se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le repas du printemps préparé par l'équipe de l'Aussonnelle. Ils se sont aussi dégourdi les jambes sur la piste de danse avec « les copains du musette ».

Mais le Club de la Gaité garde aussi l'esprit de compétition chevillé au corps. Depuis le mois de janvier, quelques membres du club, spécialistes de la belote défendent les intérêts de la ville au concours inter-villages qui regroupe Aussonne, Beauzelle, Fenouillet et Mondonville, Lespinasse et Blagnac, A chaque manche, une cinquantaine d'adhérents se retrouvent autour des tables, dans une atmosphère très conviviale.

➤ Sortie Nature

Mais le club de la gaité ne passe pas tous ses temps libres autour des tables : les aînés sortent, c'est même une de leurs activités préférées. Le 10 avril, ils étaient au Cabaret, le 29 mai, ils visiteront le Sidobre et son site naturel exceptionnel dans le Tarn. On s'inscrit avant le 23 mai.

➤ Repas gourmand

Le 20 juin, tous les adhérents sont invités à partager un repas champêtre sous chapiteau au boulodrome. En cas de mauvais temps une position de repli est prévue à la Salle des Fêtes. Inscriptions avant le 13 juin.

➤ Une journée tras los montes

Enfin, pour clôturer la saison, le Club de la Gaité fera une sortie d'une journée le 26 juin, au Pas de la Case. Inscription avant le 20 juin.

➤ On bâche !

La chaleur approche. Les activités feront « relâche » pendant les mois d'été. La belote s'arrêtera du 9 juillet au 3 septembre, le loto du 11 juillet au 5 septembre.

Dans tous les cas, pour tout renseignement et pour toutes les inscriptions, on s'adresse à Serge Barbiero - Tél 05 61 85 18 70 ou 06 85 10 86 83 ou Alain Dumont - Tél 05 61 85 04 62 ou 06 65 25 47 97

Rugby

30 ans et toujours fringants !

La première équipe de rugbymen a vu le jour en 1983 ! Vous en étiez ? Peut-être... Si tel est le cas, sachez qu'Aussonne Rugby Constellation prévoit de faire une fête, style « 3ème mi-temps-grillades » sur le terrain de rugby, le 22 juin. La seule épreuve prévue, pour l'instant, c'est celle de la fourchette mais quelques animations surprises devraient se rajouter. Vous tiendrez bien le coup ? Le club a invité tous ceux dont les licences et les adresses sont restées dans les annales du club, ses sponsors aussi. Si vous n'êtes pas dans le lot, n'hésitez pas à contacter les dirigeants.

Dernière heure - Les rugbymen locaux en finale ! C'est à à Cagnac les Mines, que les séniors ont obtenu leur "billet" pour la finale du Championnat des Pyrénées de 2ème série. Quel que soit le résultat, l'exploit est à souligner, le staff et les joueurs à féliciter.

www.aussonnerugby.clubeo.com



Album

Concert de printemps

Comme elle en a l'habitude, l'Union Harmonique avait invité une formation amie à partager la scène pour le concert de printemps. Avec l'Harmonie de Venerque placée sous la direction de Cyril Devaux, le public a trouvé talent et jeunesse. Si près de la Saint-Patrick, le public se sera régalé d'un répertoire baigné de musiques irlandaises. En deuxième partie, les Aussonnais présents très nombreux à la Halle aux Sports auront retrouvé avec plaisir leurs musiciens et leur chef, Jean-Guy Olive dans un programme éclectique dont l'interprétation magistrale a bien sûr, ravi l'auditoire. Enfin, pour faire fi à l'hiver, c'est sur un paso doble... caliente que les deux formations ont conclu cette prestation de très bonne facture...

En bref

Ecole de musique, un spectacle de fin d'année

Les jeunes élèves de l'Ecole de Musique et de Danse préparent leur spectacle de fin d'année. Celui-ci aura lieu le 29 juin, à 20 h 30 à la Halle aux Sports. Au programme, un conte musical interprété par les tout petits, un ballet dansé par les élèves des classes de danse. Des pièces chantées réuniront les élèves des classes de formation musicale. Enfin, l'Union Harmonique Jeunes présentera une partie de son répertoire.

L'association assurera vente de crêpes et buvette. Une tombola 100% gagnant sera organisée.

EMDA - 09.32.72.83.14

En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal **Agir pour Aussonne avec la Gauche Plurielle**

Des Jardins Solidaires à Aussonne, pourquoi ?

L'objectif principal est de donner à celles et ceux qui ne possèdent pas de jardin, la possibilité de pratiquer le jardinage et de réaliser leur propre production.

De plus, les jardins sont un moyen de créer ou de développer du lien social grâce à cette activité ou passion commune.

La création de Jardins Solidaires va permettre de favoriser les échanges, la solidarité, la convivialité, la mixité sociale et intergénérationnelle à partir d'initiatives individuelles ou collectives, d'adultes ou d'enfants, autour du jardinage. Il sera un moyen de rompre l'isolement et de développer des activités pédagogiques spécifiques telles que la protection de l'environnement, la découverte de la chaîne alimentaire ou l'éveil des enfants à la fragilité des équilibres naturels.

Ce jardinage offrira également la possibilité à celui ou celle qui le désire de retrouver sa place, son autonomie de citoyen actif et responsable en participant à un travail productif et inventif.

Et ne serait-il pas aussi un moyen de se ressourcer, de se détendre ?

Le fonctionnement de ces jardins sera fondé sur le respect : respect des objectifs, respect des règles d'utilisation, respect mutuel au sein de ce collectif qui va naître, afin qu'il progresse.

Alors, il n'y a qu'à

La minorité au Conseil Municipal **Aussonne Avenir, Droite, ouverture et Progrès**

DÉSORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le précédent gouvernement avait maintenu les dotations aux collectivités malgré 2 crises financières mondiales et Européennes, aujourd'hui tous les feux sont au rouge:

- Les dotations de l'Etat aux collectivités baissent comme jamais (-1.5 Milliards/an 2014-2015 et non - 0.75 présentés par M. le Maire)

- Objectif de l'Etat de réduire la dette à 3% du PIB 2013: hors d'atteinte (sic: Moscovici) malgré un plan de rigueur de 40 Milliards dont 24 de + d'impôts - Budget 2014 manque 6 milliards (sic: Cahuzac) - Pour la CU de Toulouse - 38 millions mini d'ici 2015 - Conséquence: investissements de la CU Toulouse affichés à la baisse

Mais M. le Maire prêtant: " donner un élan aux investissements communaux"

politique électoraliste à contre courant des réalités et orientations de l'Etat, chacun appréciera

L'équipe de la minorité - Sabrina SUZE - Claire GESTA - Julien FERTE - Philippe LOUGE
Alternanceaussonne31@gmail.com

Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 15
Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Services techniques

05 62 13 22 90

Police municipale :

05.62.13.47.24

Direction Service enfance-jeunesse-éducation

05 62 13 47 20

- Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 51 71
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistants Maternelles : 05 34 52 03 65
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour Adolescents (CLAP's) : 05 61 85 51 71
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Lien social

Accueil : 05 62 13 47 28

Fax : 05 61 59 53 80

CCAS :

- Karine DANOS : 05 62 13 45 73
- Julie MOULIS : 05 62 13 47 28
- Christelle ANGO : 05 62 13 48 65

Lien Social - 200 route de Merville - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

La Poste : 3631

Site : www.laposte.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h. La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.

Gendarmerie

Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
 Contacts - 05 62 74 51 70
 Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac Constellation à Beauzelle

Centre des impôts

05 62 74 23 00 - 51, allées du

Lauragais - 31770 Colomiers

Ecoles

- Maternelle Louise Michel : 05 34 57 46 24
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Députée : Françoise Imbert
 A Colomiers - B.P 122 - 31772 Colomiers Cedex - Tél. 05 34 26 03 90
 - A Aucamville - Tél. 05 62 80 45 88

Conseillère Générale

Véronique Volto - 05.34.33.32.31

Conciliateur de justice

Monsieur D. Lasserre, conciliateur de justice, tient sa permanence tous les deuxièmes jeudis du mois, de 13h30 à 17h, à la mairie.

Conseiller juridique

Robert Oliet, conciliateur judiciaire,

tient sa permanence le 2ème vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie 05.62.13.47.20

Assistants sociales

- Maison de la solidarité - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain SavaryZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants

Sur inscription en mairie, les prochaines collectes d'encombrants auront lieu les 15 mai, 10 juillet.

Collecte de sang

Les prochaines collectes de sang auront lieu à la salle associative n°1. Plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr - rubrique Agenda. ou www.dondusang.net / onglet chercher une collecte.

Déchetterie

- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent

Tous les vendredis matin rue de l'Eglise.

Associations

A.C.C.A. Société de chasse

M. Telloni - 09 54 10 45 86

Muson'du rock

M. Prévost - 06 76 51 74 35

Aussonne Environnement

C. Masson - 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 03 54 - Permanences tous les deuxièmes mercredis du mois, à 20 h 30, à la salle associative n° 3

Boule Joyeuse Aussonnaise

M. Tisseyre - 05 61 85 07 79

M. Sanchez - 05.61.85.08.25

Boule Lyonnaise

M. Darolles - 05 61 85 02 19

Cercle Canin Aussonnais

Mme Agullo - 06 16 19 06 76

Club de la Gaieté

M. Barbiero - 05 61 85 18 70

Comité des Fêtes

Mme Lian - 05 62 13 47 20

Comm'un Accord

M. Péré - 05 62 67 58 55

Cuisine en vie

Mme Kirch - 06 29 97 71 22 ou 05 34 52 93 74

Cyclo Club Aussonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11

Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne

Tel-répondeur : 09 32 72 83 14

Présidente : Mme Marcel

Etoile Aussonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House : 05 61 85 35 00

F.N.A.C.A.

M. Bergerou - 05 61 85 06 22

Foyer Rural

M. Antony Christian

Local : 05 61 85 33 29

Gros Câlin (crèche associative)

Mme Gloaguen - 05 62 13 74 05

Crèche : 05 61 85 19 93

Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'ortel en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

Les Fous du Volant Aussonnais

M. Garcia - 05 61 42 71 40

Association des Parents d'Elèves (APE)

M. Abrial - 09 63 06 45 49

Parents d'Elèves de Jules-Ferry

Marion Barreau - 05 34 59 19 78

FCPE Collège Tillion :

M. Beckers - 06 73 36 66 66

Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

Rugby-Constellation

M. Bernès - 06 80 35 14 34

Tennis-Club Aussonnais

M. Busnel - 05 61 30 31 71

Tennis de table

M. Curtil - 06 86 26 19 66

Thieu Lâm

Arts Martiaux Vietnamiens M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50

Union Harmonique

M. Prevost - 05 61 85 03 26

Union Sportive Aussonnaise - Basket

M. Dechaud - 05 61 85 70 93

Délégations Départementales ou Régionales :

• Chiens Guide d'Aveugles

Tél. 05 61 80 68 01

• Association des

Sclérodermiques de France

Tél 05 63 60 63 68

Calendrier du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

En mai

- Jeudi 2 mai à 18 h - Commémoration de la journée des Déportés - A 11 h rassemblement au Monument aux Morts - Dépôt de gerbes suivi du verre de l'amitié à la Salle des Fêtes
- Mercredi 8 mai, Commémoration du 8-mai 1945. A 11 h rassemblement au Monument aux Morts - Dépôt de gerbes suivi du verre de l'amitié à la Salle des Fêtes
- Jeudi 9 mai, à la Halle aux Sports : Tournoi Tennis de table, réservé aux Aussonnais et organisé par la section Tennis de Table du Foyer Rural
- Du 13 au 24 mai dans la salle du Conseil Municipal durant les heures d'ouverture de la Mairie, exposition de peinture : oeuvres de Didier Da Ré
- Samedi 25 mai à la Halle aux Sports Tournoi annuel du Basket organisé par l'USA basket
- Vendredi 31 mai, à 21 h à la Salle des Fêtes, soirée théâtre : Le Triomphe de l'Amour de Marivaux par la Compagnie du Grimoire

En juin

- Dimanche 2 juin, toute la journée dans le centre du village, vide-grenier organisé par le Foyer Rural
- Vendredi 7 juin, assemblée générale de l'association Ausson'du Rock
- Samedi 8 juin, de 10 h à 12 h 30 sur l'esplanade des Fêtes, kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- Samedi 8 juin, 80ème anniversaire de l'USA Basket à la Halle aux sports
- Mardi 11 juin, à la Salle des Fêtes, remise des Trophées des Champions
- Vendredi 14 Juin à la salle des Fêtes, représentation des élèves de la "section théâtre" du Collège Germaine-Tillion
- Samedi 15 Juin, à la Salle des Fêtes spectacle de fin d'année de la section théâtre organisé par le Foyer Rural
- Du samedi 15 juin au dimanche 30 juin : Tournoi annuel du Tennis Club Aussonnais sur ses courts
- Jeudi 20 Juin : Journée Plein air du Club de la Gaité sur l'esplanade des Fêtes
- Jeudi 20 juin à 18 h au Monument aux Morts, commémoration de l'Appel du 18 juin
- Vendredi 21 Juin au matin à la Salle des Fêtes, rallye Maths, rencontre pédagogique et ludique collège/école primaire
- Samedi 22 juin sur le terrain du rugby et au Club House, 30ème anniversaire de Rugby-Constellation.
- Vendredi 28 juin à partir de 20 h 30 sur l'esplanade des Fêtes, spectacle de fin d'année des Accueils de Loisirs Primaire et Feu de la St Jean
- Samedi 29 juin, en matinée à la salle des Fêtes : stage de ZUMBA organisé par le Foyer Rural
- Samedi 29 juin à 20 h 30, à la Halle aux Sports, spectacle de l'Ecole de Musique

En juillet

Fête locale

- Vendredi 5 juillet, à 22 h, feu d'artifice tiré par Toulouse Artifice Création suivi du Bal avec l'orchestre Making Off
- Samedi 6 juillet, à 15 h, concours de pétanque, ouvert aux Aussonnais licenciés ou non. A 22 h, bal avec l'orchestre COLUMBIA
- Dimanche après midi : de 15h à 17h jeux gonflables gratuits pour les enfants sur le terrain de rugby. A partir de 18h Apéritif concert avec le groupe NO SOUCY

Bal pop'

- Samedi 13 juillet, en soirée devant la Halle aux Sports, Méchoui, petit feu d'artifice et bal populaire avec l'orchestre QM.

Plus d'infos - Comité des Fêtes - Tél : 05.62.13.47.20

Blog : HYPERLINK "http://festivaussonne31.canalblog.com/" \t "_blank"

http://festivaussonne31.canalblog.com

ETAT CIVIL

Naissances : Mei-Ly Bouthe (02-01) - Enoa Weislinger (08-01) - Jérémy Tu (09-01) - Zoé Genoud-Caballero (12-01) - Solène Paquit (25-01) - Paul Denfert (29-01) - Rémy Dujardin-Roques (30-01) - Perla Pomarès (02-02) - Djémil Sanhaji (03-02) - Léa Ourmières (06-02) - Sacha Lacoste-Barutel (07-02) - Rose Foussier (10-02) - Manel Saâlaoui (11-02) - Enola Ringuise (13-02) - Eléonore Thuillier (22-02) - Mya Blazy (07-03) - Emilie Lavergne (12-03) - Mathias Icre-Ceccato (16-03) - Lya Laurens-Pagèze (21-03) - Lylou Laurens-Pagèze (21-03) - Benjamin Carpentier (23-03) - Cassandre Torro (27-03)

Mariages : Caril Solamalay et Marie Surette (12-01)

Décès : Eline Pujol épouse Faure (08-02) - Denise Lale (13-02) - Simone Gay épouse Castell (27-02) - Vincent Rovino (05-03) - Jean-Jacques Livre (20-03)

Aînés Un peu de chaleur en hiver

Sur initiative de la commune, les aînés de la ville étaient invités à partager un moment convivial à la Halle aux Sports. « L'idée va toujours dans le même sens : quand on se sent moins alerte, l'hiver, on a tendance à moins sortir, à s'isoler », dit Lysiane Maurel. « Le manque de soleil, tout concourt à avoir moins d'enthousiasme ». C'est donc pour réchauffer ces moments d'hiver et pour rompre la solitude que la ville offre un temps festif à ses aînés. Le message est, visiblement bien passé : 380 personnes avaient répondu à cette invitation et ont passé un moment excessivement agréable au cours d'un repas gourmand et récréatif.



Carnaval Boléros et mantilles !

Faut-il qu'on l'aime Monsieur Carnaval à Aussonne. Cette année, il aura pourtant joué un mauvais tour aux « chicas bonitas » endimanchées qui ont dû cacher volants et boléros sous les écharpes et les doudounes. Bref, si Carnaval manquait un peu de couleurs, c'est la faute à un hiver long et rigoureux. Mais les très nombreux Aussonnais ont fait contre mauvaise fortune, bon cœur et, malgré le froid, le défilé est resté joyeux, dansant et a mis le feu aux rues de la ville.

Bien fait pour sa Majesté !



Football Mille petits poussins

Pas de chasse à l'œuf pour Pâques. Ce n'est pas la tradition locale ! A Aussonne, ce sont carrément les poussins que l'on met sur le pré. Au stade, ils étaient mille petits footballeurs (à l'unité près !) encore cette année pour le 23ème tournoi international ! 23 ans qu'une équipe inamovible ou presque de bénévoles, groupée autour du président Dominique Bru, gère avec une exceptionnelle maestria ce qu'il faut bien appeler un événement sportif ! Une dizaine de catégories, des équipes de nationalités différentes, des simples plateaux aux coupes c'est plus de 80 rencontres qui se déroulent sur le Stade. D'une part, calendrier, rencontres, graphiques, jeu et résultat, d'autre part, hébergement et repas, -les poussins picorent aussi !- à flux tendu sur deux volets, le sportif et l'intendance, l'équipe d'organisation est sans faille ! Sur tous les fronts, le club tient la partie et la gagne ! Le Challenger de ce prestigieux tournoi est, sans conteste, l'Etoile Aussonnaise

